



---

**La Nantarena 10.1 : du samedi 21 au dimanche 22 Novembre 2009**

---

**Règlement de l'inscription à la Nantarena 10.1**

Votre adhésion à ce règlement est obligatoire pour participer à la manifestation  
Les participants mineurs doivent faire signer la présente décharge par leur représentant légal

---

- **Art 1.** Chaque participant est tenu d'apporter son ordinateur équipé d'une carte réseau et d'un câble RJ45 d'au moins 5 mètres. Chaque participant devra disposer d'une multiprise avec rallonge afin de connecter son matériel. Les enceintes et les amplificateurs sont interdits (casques audio autorisés).
- **Art 2.** Les participants s'engagent à respecter le règlement propre à chaque jeu, communiqué par son responsable sur [www.nantarena.net](http://www.nantarena.net), qui sera disponible sur simple demande pendant la LAN.
- **Art 3.** Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant au contenu des disques durs des participants (exemple : absence de licence).
- **Art 4.** Conformément à la loi, il est strictement interdit de fumer dans les locaux.
- **Art 5.** Il est interdit de nuire au déroulement de la LAN (tricherie, comportement agressif ...)
- **Art 6.** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des biens des participants, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle.
- **Art 7.** Toute vente, en dehors de celles gérées par les organisateurs, est strictement interdite.
- **Art 8.** Le nombre de places étant limité à 250, seuls les 250 premiers inscrits ayant payé la participation requise seront retenus. Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'annulation de la part du participant.
- **Art 9.** Les personnes extérieures à l'École Polytechnique de l'Université de Nantes participant à la Nantarena assurent posséder une assurance de responsabilité civile et ne pourront impliquer l'école et les organisateurs à tout dommage physique ou autre qui pourrait leur survenir au sein de l'école.
- **Art 10.** Polytech'Nantes ainsi que le Club Rézo déclinent toute responsabilité quant aux éventuels incidents/accidents matériels et/ou physiques qui pourraient survenir lors de la LAN.
- **Art 11.** La présence d'alcool est interdite dans les locaux de l'événement.
- **Art 12.** La validation de toute inscription implique l'acceptation pleine et entière de tous les articles du présent règlement. Tout manquement à l'un ou l'autre de ces articles peut entraîner l'exclusion de l'événement, sans ouvrir droit à un quelconque remboursement.

---

**Je déclare avoir pris connaissance de tous les articles de ce règlement et j'en accepte l'application**

*Merci de préciser également les noms/prénoms et signature du tuteur légal le cas échéant*

Nom                      Prénom                      Pseudo d'inscription                      Date                      Signature  
+ « Lu et Approuvé »